

TRANSACTION VENTE

PRIX DE VENTE (NET VENDEUR)	HONORAIRES TTC
< 71 500,00 €	4800€
71 501,00 - 150 000,00 €	6000€
150 001,00 - 230 000,00 €	4.5%
230 001,00 - 350 000,00 €	4%
> 350 001,00 €	3.7%

Principe du non-cumul : l'application des honoraires prévus pour une tranche de prix est exclusive des autres tranches.

Nos honoraires sont immédiatement exigibles le jour où la vente est effectivement conclue et constatée dans un seul acte écrit contenant l'engagement des parties. Le redevable des honoraires est le Mandant (vendeur).

Société SHL gestion et conseil , SARL au capital de 1000 € - Siège social : 5 Rue des Casements - RCS AVIGNON n° 81459079000022 - Carte professionnelle Transaction sur immeubles et fonds de commerce n° 8401 2015 000 002 339 délivrée par CCI DE VAUCLUSE
Garant : SOCAF , 26 rue de Suffren 75 018 PARIS



BAREMES DES HONORAIRES DE LOCATION et GESTION LOCATIVE

Tarifs applicables au 1 janvier 2022

LOCATION À USAGE D'HABITATION PRINCIPALE

Honoraires de négociation et d'entremise à la charge exclusive du Bailleur

Non facturés.

Honoraires de visite, constitution du dossier locataire et de rédaction du bail

Honoraires à la charge du bailleur :

8 € TTC par m² de surface habitable.

Honoraires à la charge du locataire :

8 TTC par m² de surface habitable (zone non tendue).

10 TTC par m² de surface habitable (zone tendue).

12 TTC par m² de surface habitable (zone très tendue).

Honoraires d'établissement d'état des lieux

- Part bailleur : 3 € TTC par m² de surface habitable.
- Part locataire : 3 € TTC par m² de surface habitable.

LOCATION À USAGE AUTRES

Prestations	Bailleurs	Base de calcul
Box, Parking, Garages, caves	150€ TTC	par lot

HONORAIRES VACATIONS

Prestations	Bailleurs	Base de calcul
Gestionnaire de biens	50€ TTC	de l'heure (heures ouvrables)
-	75€ TTC	de l'heure (hors heures ouvrables)
Assistance à expertise	50€ TTC	de l'heure (heures ouvrables)
-	75€ TTC	de l'heure (hors heures ouvrables)
Présence ou représentation aux assemblées copropriété	60€ TTC	de l'heure (heures ouvrables)
-	75€ TTC	de l'heure (hors heures ouvrables)

GESTION LOCATIVE

Prestations	Bailleurs	Sur la base de calcul
Gestion locative	5,83 % HT soit 7% TTC	mensuel sur le total des encaissements par lot
Gestion locative	5,42 % HT soit 6,5% TTC	<mensuel sur le total des encaissements si gestion > 1500€
Gestion locative	16,67 HT soit 20€ TTC	minimum par mois et par lot



FRAIS ANNEXES DE GESTION à la charge du bailleur

Prestations	Bailleurs	Sur la base de calcul
Aide à la déclaration de revenus fonciers	58,33€ HT soit 70€ TTC	forfaitaire par immeuble
Notification de demande de révision loyer commercial	150€ HT soit 180€ TTC	par lot
Notification de proposition de déplafonnement bail habitation	41,67€HT soit 50€ TTC	par lot
Déclaration de sinistre	FORFAIT	par lot
Suivi des travaux suite à sinistre	15% TTC	sur le montant HT des travaux
Visites semestrielles immeubles en monopropriété	vacation	par immeuble
Frais de mise en place de diagnostics réglementaires	FORFAIT	par lot
Frais de suivi de diagnostics réglementaires	FORFAIT	par lot
Frais d'expédition de compte-rendu de gestion	FORFAIT	par lot
Demande de subvention ANAH	208,3€ HT soit 250€ TTC	Forfaitaire
Rédaction de protocole	vacation	minimum de 250€ HT soit 300€ TTC
Rédaction d'un acte de caution	375€ HT soit 450€ TTC	Forfaitaire
Rédaction de bail commercial	vacation	minimum de 1250€HT soit 1 500€ TTC
Rédaction d'un avenant de sous-location (bail commercial, bail professionnel et droit commun)	vacation	minimum de 1000€ HT soit 1 200€ TTC
	-	-
Résiliation amiable de bail commercial	vacation	minimum de 750€ HT soit 900€ TTC
Résiliation amiable autres baux	vacation	250€ HT soit 300€ TTC
*susceptible d'être mis à la charge du preneur dans le cadre du bail	-	-
Frais de suivi de dossier / Permis autorisation de louer	87,5€ HT soit 105€ TTC	par lot
Frais d'arrêté de compte locataire suite à congé vente / reprise	66,67€ HT soit 80€ TTC	par lot
Autres prestations occasionnelles	vacation	voir honoraires vacations

